

nom du curé Ransonnet (qui signa 10 fr), à côté de ceux de son beau-frère, le greffier Jacques-Antoine Ransonnet (3 fr), le notaire Hess (33 fr), le juge de paix P. Beving (24 fr), le maire F. Thierry (12 fr), le secrétaire de la municipalité H. J. Van der Noot (3 fr).³⁰⁾

Lorsque, le 9. 10. 1804, Napoléon se rendit de Trèves à Luxembourg, Jean-Jacques Ransonnet, entouré du clergé de son décanat, le reçut au pont de Wasserbillig et lui adressa quelques paroles de bienvenue.

D'après une autre source l'abbé Ransonnet accompagna le bourgmestre Thierry et le juge de paix Beving pour saluer Napoléon à Grevenmacher. (³⁰⁾bis)

Le 4. 9. 1812 notre doyen prit sa retraite et vint habiter, en juillet 1814, «sa propre maison sur le Scheidgesberg (No 6), descente du paffenthal, après l'avoir fait entièrement réparer.»

Voici encore quelques détails sur ce brave prêtre, extraits de son carnet de notes, en possession de Madame Clasen. Le 1. 8. 1814 il acheta «6 cordes de bois, la corde à 13 fr et «la façon» à 2 fr,» ce qui équivalait à une valeur d'achat de 2.000 de nos francs.

Désireux de maintenir dans sa maison une ambiance «Moselle», Jean-Jacques Ransonnet encava «2 foudres de vin de l'an 1811» ainsi que «cinq aimes en bonne partie de l'an 1806.»

Il devait être assez aisé. Parmi ses nombreux débiteurs nous avons repéré le nom du baron de Cassal; de la veuve Mathias Calmes, propriétaire à Leveling-Arlon; des époux Jean Fries-Langen de Bertrange; de Jos. Nees de Grevenmacher; d'Albert de Thierry, de la même localité et dont il est dit dans le carnet de notes que «sa mère a laissé chez moi en gage une robe de soie à demi-usée.»

L'abbé Ransonnet disposait de deux perruques que son voisin, «le barbier Faber», lui «accommodait» de la sorte qu'il pouvait disposer d'une perruque, respectivement le dimanche et le jeudi.

D'après Spedener («Die im Luxemburger Lande lebten und webten») le doyen Ransonnet serait décédé le 14. 7. 1818 à Grevenmacher. Effectivement il mourut le 13 juillet à Luxembourg, au No 310 du Marché-aux-Poissons.³¹⁾

Pour commémorer le souvenir de Jean-Jacques Ransonnet, il fut fondé le 15 mai 1819 une messe d'anniversaire en l'église St-Michel de Luxembourg. Cette messe fut encore célébrée en 1924.³²⁾

VII 6) HENRI-JOSEPH RANSONNET.

Le frère de l'abbé Jean-Jacques fut baptisé à Luxembourg le 11. 9. 1728. Immatriculé à la Faculté de droit de l'Université de Trèves 1749, (³³⁾ il se fit inscrire le 4. 10. 1751 comme avocat près du Conseil provincial de sa ville natale.